



A Basse-Terre , le 11/04/2024

## Budget Primitif 2024

# Un budget stratégique, ambitieux et responsable

D'un montant de plus de 1 milliard d'euros, le budget 2024 de la collectivité régionale est un budget record, stratégique, ambitieux et responsable au service de la transformation de la Guadeloupe, malgré un contexte toujours marqué par l'inflation.

Sans toucher à la fiscalité et ce, depuis l'arrivée de l'équipe régionale aux affaires régionales, notre majorité a augmenté les recettes de la Collectivité pour relancer l'économie et ce, malgré une contribution de 2,7 millions € supplémentaires pour étendre le bouclier qualité-prix à 176 produits de première nécessité, en faveur des Guadeloupéens.

**Cette année 2024, l'équipe**

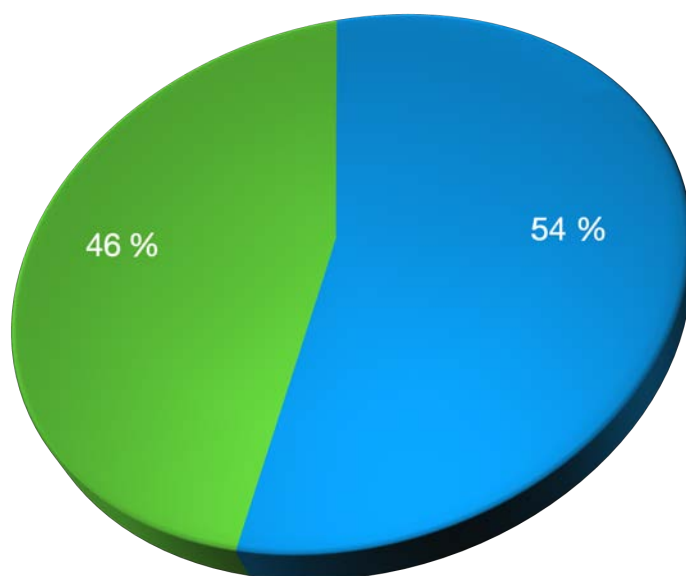
**régionale lancera le chantier du Campus Universitaire de Santé** qui dotera la Guadeloupe d'un pôle d'excellence de formation et de recherche unique dans la Caraïbe.

**Le chantier de déviation du pont de la Boucan à Sainte Rose** (100 millions €) sera l'autre priorité de la Collectivité en termes de rééquilibrage, d'aménagement du territoire et de fluidification du trafic routier.

Grâce à un budget ambitieux et responsable, la Région Guadeloupe continuera d'**agir dans le secteur de l'eau**. En 2024, **7,5 millions € seront rajoutés aux investissements** pour poursuivre les travaux en maîtrise d'ouvrage Région et relatifs aux opérations du plan d'actions prioritaires de l'eau potable et de la feuille de route concertée d'accompagnement du SMGEAG.

**Dans le secteur de l'enseignement**, la collectivité régionale en charge des lycées entend poursuivre son investissement dans la modernisation et la réparation des lycées, pour garantir l'accès à une éducation de qualité pour tous les jeunes Guadeloupéens.

**BUDGET 2024 : 1 093 350 482,51 €**



- INVESTISSEMENT : 590 474 979,29 €
- FONCTIONNEMENT : 502 875 503,22 €



ANNÉE  
*Maryse Condé*



Des actions qui comprennent :

- La fin des travaux liés à la restructuration du LGT Baimbridge ;
- La redynamisation et la réhabilitation des internats (615 000 €)
- Les grosses réparations d'entretien dans les lycées (4 millions €)
- Dernière phase du déploiement du WiFi 6 dans les lycées (2 394 081 €)

**En matière d'apprentissage et de formation**, la Région Guadeloupe s'engage activement pour la création et la pérennisation de l'emploi en donnant à chacun la possibilité de se former tout au long de la vie.

- À travers des subventions d'équipement aux Centres de formation d'apprentissage (2 millions €) pour financer le volet « investissement » de la stratégie régionale en matière d'apprentissage.
- Le dispositif « Chèque Qualification » (2 millions €) mis en place dans le cadre du partenariat stratégique entre la Région Guadeloupe, France travail et la Mission locale. Le « Chèque Qualification » est mobilisé lorsqu'il n'existe pas de réponse aux besoins de qualification des demandeurs d'emploi dans le cadre des actions de formations collectives déjà financées par le Conseil Régional. Il s'agit de permettre la mise en place d'actions de formation visant une validation reconnue.

**En tant que chef de file du développement économique**, ce sont **plus de 48 millions €** que le conseil régional investira en matière d'action économique pour :

- Soutenir l'économie bleue à travers l'aide au renouvellement de la flotte (1 million €) ; en mobilisant les dispositifs cadres d'aides régionales relatifs au développement de l'économie bleue ( plus d'1,6 million €)
- Accompagner les entreprises :
  - Soutien aux entreprises en croissance et en développement (1 million €) pour soutenir les entreprises en phase de croissance et de développement, sources d'activités et d'emplois.
  - Aide à l'investissement et la création d'emploi - ARICE.
  - Aide au démarrage et développement d'activité - ARDDA.
- Soutenir l'économie verte à travers :
  - Le soutien à l'économie de production agricole
  - Soutien à la filière canne
  - Programme d'actions et de développement des systèmes agro-écologiques
  - Accompagner au développement des agro-industries et des exploitations agricoles



- Accompagner les différents programmes en matière de recherche et d'innovation :

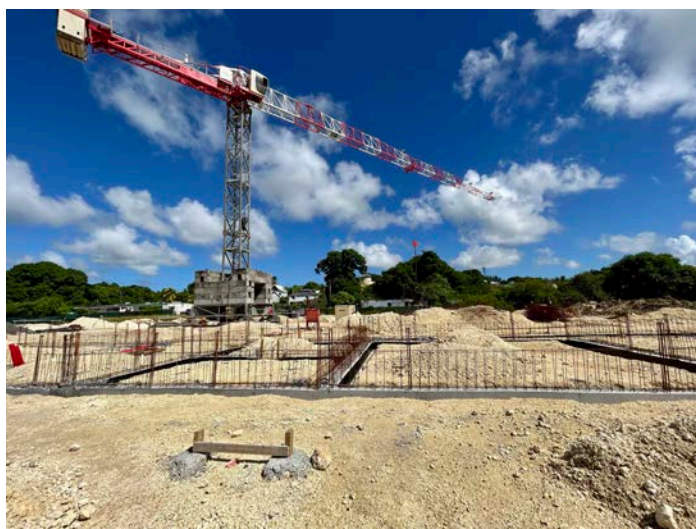


**S'agissant du transport** (plus de 50 millions € consacrés au budget 2024 en matière d'investissement), la Collectivité en sa qualité d'Autorité Organisatrice de la Mobilité Régionale (AOM) poursuivra entre autre la structuration du transport sur le périmètre interurbain.

- Ceci passera par l'automatisation des titres de transport grâce au déploiement d'un système billettique (1,4 million €) permettant de dimensionner, améliorer, sécuriser le service rendu à la population.
- Afin de maintenir la continuité territoriale avec les îles du Sud, la Région participe au financement de l'acquisition ou de la reclassification de navires effectuant ces liaisons inter îles.
- Le dispositif d'aide au désenclavement maritime (4,3 millions €) est destiné aux résidents des îles du sud. Il leur permet de bénéficier d'une aide financière ayant pour objet la réduction du prix du billet.

**Un budget 2024 stratégique qui permettra à la Région Guadeloupe de rester en appui aux communes** sur les grandes politiques publiques que sont :

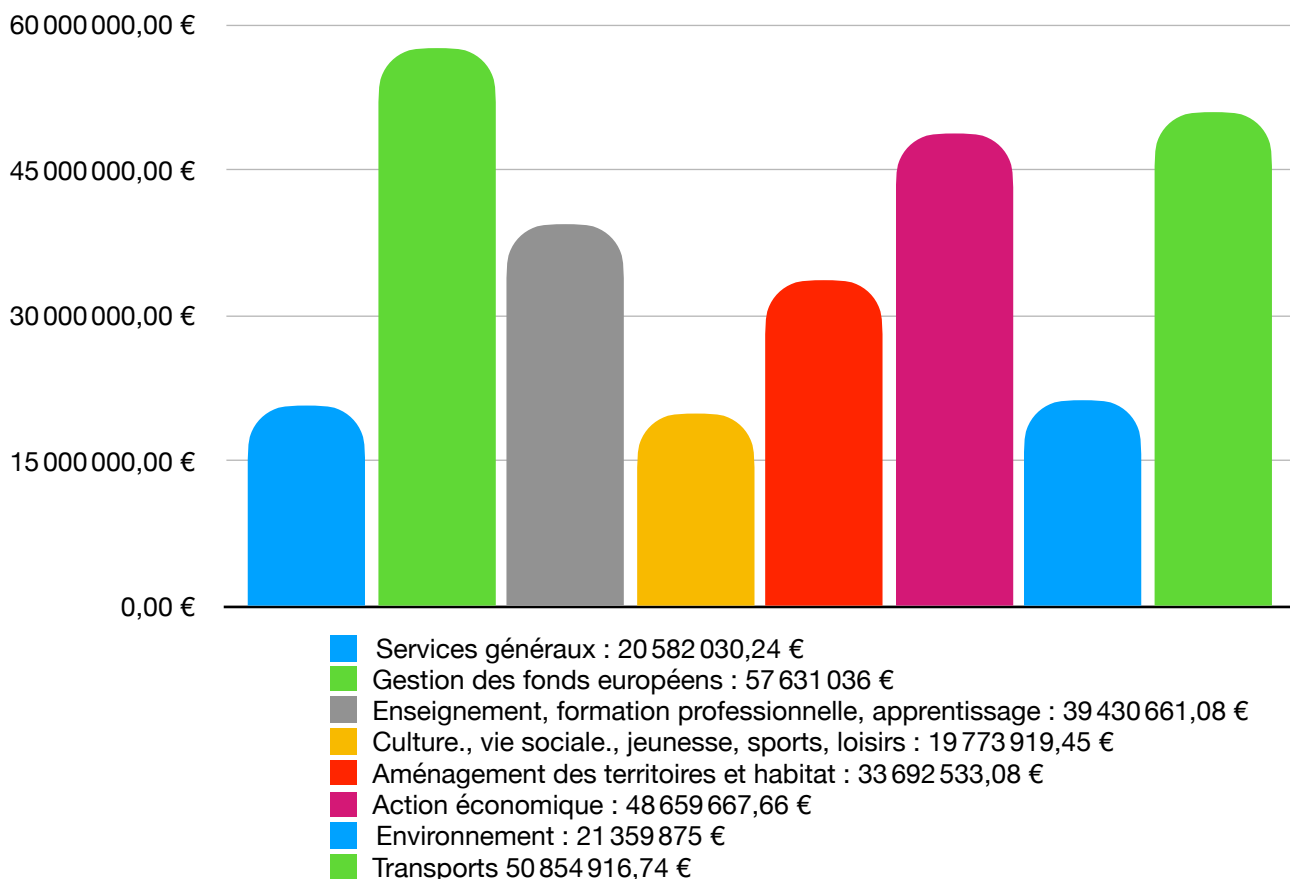
- La réhabilitation de la déchèterie de Capesterre Belle-Eau (500 000 €), la fin des travaux de la déchèterie de Petit-Bourg et permettre l'engagement des travaux de la déchèterie de Trois-Rivières (1 530 000 €)
- Les travaux de renforcement parasismiques des écoles de Pointe-Noire, Port-Louis ainsi que de Vieux-Fort (4,6 millions €)
- La rénovation d'équipements sportifs de proximité comme le stade de Port-Louis (1,8 million €) et la construction des city-stades de Terre de Haut et Terre de Bas (1 million €)



À Port-Louis construction de l'école (ci-dessus) et réhabilitation de la toiture de stade (à gauche).



### DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT



### DÉPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

